Rapport annuel

du conseil d'établissement

2025-2026

Horizon-Du-Lac

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles
Québec

Message de la présidence du conseil d'établissement

Bonjour à tous,

Alors que se termine une autre année scolaire dans la meilleure des écoles, je tiens à remercier chacun de vous pour votre implication et votre dévouement. Parents, membres de la direction, enseignants et membres du personnel, vous avez effectué un travail remarquable en vous impliquant avec tout votre cœur dans chacune des rencontres du CÉ et ce malgré vos journées déjà bien chargées.

Grâce à vous, nos rencontres se tiennent dans le plus grand respect permettant des discussions ouvertes et sans jugement. Plusieurs dossiers ont été abordés cette année, dont le plan de lutte, les règles de vie, les frais chargés aux parents, etc…

Cette année quelques nouveautés sont à souligner. L'école a en effet accueilli pour une 2e année, une classe de maternelle 4 ans. Tout a été mis en place pour que les petits se sentent bien intégrés dans cette grande école.

Les grands de 6e année ont pour leur part expérimenté pour la première fois à Horizon-du-lac les multi-projets dans leur classe. Que ce soit par la découverte de nouveaux sports, la création d'une bande dessinée en anglais, la fabrication de savon, la découverte de l'architecture, la découverte de différents pays, les professeurs de 6e année ont réussi de main de maître à mettre en place des projets stimulants pour l'ensemble des élèves. Chapeau pour cette belle réussite!

Je tiens également à souligner les nombreuses activités et sorties organisées tant par les professeurs, que par le service de garde et les TES. Je pense entre autres à l'organisation du tournoi de soccer, les soirées hockey dans le gymnase et au Rocket, le spectacle de talents, la kermesse, le cross-country et j'en passe. Toutes ces activités permettent aux jeunes de s'épanouir dans leur milieu et de développer un sentiment d'appartenance à leur école.

En résumé, on peut dire que toute l'équipe a travaillé de concert pour favoriser autant la réussite scolaire que le bien être des élèves à l'école.

Merci à tous pour votre grande implication et dévouement!

Élysa Auger, présidente

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement 4
1.1 Listes des membres du conseil d'établissement 4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement 4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement 4
2.2 Activités réalisées et décisions prises 5
2.3 Résultats obtenus 16
Annexe 1 : Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1) 17
Annexe 2 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires 18
Annexe 3 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires 19
Annexe 10 : Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement 20
Annexe 11 : Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026 21

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre *(ex. : parent, personnel scolaire, etc.)*	Fonction au conseil *(ex : membre, président, etc.)*
Élysa Auger	Parent	Présidente
Laurie Bélanger	Parent	Vice-présidente
Guy-Anne Ferland	Parent	
Mustapha Hamdoun	Parent	
Andrée-Anne Sylvain	Parent	
Catherine Meloche(1/2 année)	Parent	
Audrey Archambault	Personnel de service de garde	
Annie Bédard	Enseignant	
Christine Chartier	Enseignant	
Isabelle Guindon	Personnel de service de garde	
Valérie Marquette	Enseignant	
Brigitte St-Onge	Personnel de soutien	

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance (préciser : ordinaire, extraordinaire,etc.)
20 octobre 2025	Ordinaire
19 novembre 2025	Ordinaire
21 janvier 2026	Ordinaire
16 février 2026	Ordinaire
18 mars 2026	Ordinaire
4 mai 2026	Ordinaire
3 juin 2026	Ordinaire
26 août 2025	Assemblée générale de parents

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX [1]			
Adoption du projet éducatif	21 janvier 2026	Information Si autre décision :	Suivi et regard sur les cibles.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	20 octobre 2025	Approbation Si autre décision :	
	3 juin 2026	Adoption Si autre décision :	Évaluation du Plan de lutte
		Si autre décision :	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	3 juin 2026	Approbation Si autre décision :	
Approbation des contributions financières facturées aux parents pour les documents dans lesquels l'usager écrit, dessine ou découpe l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	9 juin 2025	Approbation Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
Établissement des principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2 avril 2025	Approbation Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

[1] D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX (SUITE)			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	9 juin 2025	Approbation Si autre décision :	** Voir l'**Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	18 mars 2026	Approbation Si autre décision :	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Si autre décision :	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)		Si autre décision :	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement		Si autre décision :	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	18 mars	Consultation Si autre décision :	Les membres du CÉ souhaitent maintenir le statu quo.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité		Si autre décision :	
Transmission de documents à l'intention des parents		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique		Si autre décision :	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	9 juin 2025	Consultation Si autre décision :	Le CÉ n'a pas de commentaire particulier.
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Si autre décision :	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Si autre décision :	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex: éducation à la sexualité)	21 janvier 2026	Approbation Si autre décision :	
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)	2 avril 2025	Approbation Si autre décision :	Nouvelle grille en vue de l'abolition des projets 6e.
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	20 octobre	Approbation Si autre décision :	Sorties et activités à distance de marche. ** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
	19 novembre 20	Approbation Si autre décision :	Programme Nager pour Survivre pour les 6e année.
	21 janvier 2026	Approbation Si autre décision :	Ajout d'activités
	18 mars	Approbation Si autre décision :	Ajout d'activités
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Consultation des parents		Si autre décision :	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	20 octobre 2025	Approbation Si autre décision :	Programme d'activités du service de garde.
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)	19 novembre 20	Approbation Si autre décision :	Le CÉ approuve la vente de chandails aux parents. Aucun profit ne sera fait.
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Adoption du budget annuel de l'établissement	3 juin 2026	Adoption Si autre décision :	Budget initial et règles de transférabilité.
	21 janvier 2026	Adoption Si autre décision :	Mesures dédiées et protégées.
	21 janvier 2026	Information Si autre décision :	Présentation du budget révisé.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)[2]			
Projet éducatif	20 octobre 202	Information Si autre décision :	Rappel des objectifs et des cibles
Politique d'admission OS-01	19 novembre 2(	Consultation Si autre décision :	
Cadre d'organisation scolaire	19 novembre 2(	Consultation Si autre décision :	
Calendrier scolaire 26-27	19 novembre 2(	Consultation Si autre décision :	
Projet des 6e année	19 novembre 2(	Information Si autre décision :	
Projet éducatif	18 mars 2026	Information Si autre décision :	Suivi
Projet éducatif	3 juin 2026	Information Si autre décision :	Suivi
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

[2] Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)[2]			
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

[2] Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

2.3. Résultats obtenus

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire EN COURS *

Veuillez joindre au présent rapport, **en un seul fichier PDF** (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école incluant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation, si applicable.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut).

Annexe 2

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions
(Frais facturés aux parents)

Identification de l'établissement : Horizon-du-Lac

Direction d'école : Janie Dugal

Période : **Année scolaire**

1. Je me suis assuré(e) que tout le matériel scolaire (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que tous les coûts des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que tous les enseignants connaissent et respectent les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) **déclare que mon établissement s'est conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

30 septembre 2026 | Janie Dugal

Date | Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) **déclare que mon établissement <u>ne s'est pas</u> conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document au courriel)

Date | Signature de la direction d'école

Annexe 3

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions

Questions et documents qui peuvent être utiles à la reddition de comptes de l'annexe 2 et qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne pour les écoles ciblées annuellement.

Questions à se poser :

- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des trois encadrements[3] concernant les frais facturés aux parents?
- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des règles internes du CSSMI applicables aux frais facturés aux parents (ex. : pratique de gestion SEJ-24, etc.)?
- Quels outils et documents d'information ont été diffusés aux enseignants pour faciliter leurs choix et encadrer leurs calculs des frais facturés aux parents?
- Comment vous assurez-vous que les enseignants n'ont pas fait de demande(s) additionnelle(s) de matériel aux parents sans avoir préalablement obtenu l'approbation du conseil d'établissement (CÉ)?
- Avez-vous été informé par les enseignants des demandes additionnelles faites aux parents pour du matériel, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année? Le CÉ en a-t-il été informé? Des documents ont-ils été transmis aux parents à cet égard?
- Comment avez-vous fixé le montant des contributions financières facturées aux parents?
- Quelles mesures ont été mises en place pour favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?
- Combien de familles ont bénéficié de mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?

Documents justifiant les frais facturés aux parents :

- Listes transmises aux parents (liste de fournitures scolaires, liste du matériel d'organisation personnelle, liste des effets généraux payés à l'école, etc.);
- Procès-verbaux du CÉ (avec pièces jointes) relatifs à l'approbation des différents frais facturés aux parents;
- Lettre aux parents pour tout ajout de matériel en cours d'année, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année;
- Lettre aux parents pour tout ajout de contribution financière (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires et pour la surveillance du dîner) en cours d'année, autre que celles prévues sur les listes du début de l'année;
- Fichier Excel ou feuille de calculs des frais facturés aux parents, nets de la ristourne de taxes;
- Factures des fournisseurs justifiant les frais facturés aux parents;
- Formulaire de planification des activités, sorties et voyages scolaires;
- Formulaire de réquisition d'impression de cahier maison (bon de commande et facture);
- Fichier Excel de suivi des frais pour les photocopies;
- S'il y a lieu, ententes de paiements signées par les parents.

[3] Les trois encadrements traitant des frais facturés aux parents sont :

1. *Loi sur l'instruction publique;*
2. *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;*
3. *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Annexe 10

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire

- Pour cette deuxième année, chaque CÉ doit s'assurer que les nouveaux membres suivent la formation obligatoire tel qu'indiqué au nouveau paragraphe introduit le 8 février 2021 à l'article 53 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui se lit comme suit :

> *Les membres du conseil d'établissement […]. Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.*

- C'est donc en documentant le visionnement obligatoire que le CÉ est en mesure d'en répondre.

 En 25-26 , les nouveaux membres du CÉ ont-ils été invités à visionner, par eux-mêmes, les capsules obligatoires inscrites ci-après dans le tableau : Oui ☑

Autre information en lien avec la formation obligatoire des nouveaux membres des CÉ (à remplir si requis) :

Lors de la séance du 20 octobre, nous revenons sur les capsules et faisons appel aux questions.

Les anciens membres du CÉ ont-ils suivis la formation avec les nouveaux membres dans le cadre des séances du conseil d'établissement, tel que recommandé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour favoriser les échanges et la cohésion du CÉ autour de la Loi : Choisissez un élément

Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ (AAAA-MM-JJ)	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction		
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire		
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle		
Capsule 4 - Rôles et responsabilités		
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil		
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs		
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction		

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes Choisissez un élément

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (suite) (LIP, art. 53, 102, 459.5)

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :

Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ	☐	☑	
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques	☑	☐	
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction	☑	☐	

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ (à remplir si requis) :

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles
Québec

Service du secrétariat général et des communications

Annexe 11

Nom établissement : Horizon-du-lac

Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026

en lien avec les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents

Solde inutilisé du Reliquat de l'action collective au 30 juin 2025, selon données inscrites au Rapport annuel du CÉ :	**5 552,83 $**
Intérêts calculés sur le solde du Reliquat au 30 juin 2025 :	**160,74 $**
Ristournes de taxes obtenues après le dépôt du Rapport annuel du CÉ :	
Transactions de juin comptabilisées après le dépôt du Rapport annuel du CÉ :	
Solde AJUSTÉ du Reliquat de l'action collective au 30 juin 2025 :	**5 713,57 $**
Solde RÉEL inutilisé du Reliquat de l'action collective déposé dans le poste budgétaire 2-1-79799-989 :**	**5 713,57 $**
Écart entre le solde RÉEL et le solde AJUSTÉ du Reliquat de l'action collective (doit être de 0 $):	**- $**

Nature du soutien financier offert	Si autre soutien, veuillez inscrire la nature	Nombre d'élèves dont la famille a reçu de l'aide financière	Utilisation d'autres sources de revenus déposées dans le fonds à destination spéciale (soutien financier accordé aux parents à partir de montants autres que le Reliquat et les intérêts annuels qui en découlent)	Utilisation du Reliquat de l'action collective déposé dans le fonds à destintation spéciale
Autre	repas	4		1 160,00 $
Projets pédagogiques particuliers	Kermesse	Tous les élèves		219,58 $
Surveillance du dîner		1		469,48 $
Projets pédagogiques particuliers	Fête des finissants	75		152,91 $
Articles relevant de la tenue vestimentaire		1		266,07 $

Solde inutilisé du Reliquat de l'action collective au 30 juin 2026 :	**3 445,53 $**

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire EN COURS *

Veuillez joindre au présent rapport, **en un seul fichier PDF** (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école incluant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation, si applicable.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut).

Activités éducatives, sportives et culturelles 25-26

Degré	Activité / Endroit	Date	Coût d'entrée par élève	Coût du transport par élève	Total par élève à demander aux parents
Préscolaire	Milva	5 juin	10,22	École	0$ (Mesure)
	Maghislain	22 mai	8,59	École	0$ (Mesure)
1ère année	Les neurones atomiques	15 mai	12,75	École	0$ (Mesure)
	Visite de Mika, autrice et illustratrice	24 avril	9,29$	École	0$ (Mesure)
2e année	Spectacle Verrula	30 octobre	750$ pour 3 groupes	École	Gratuit (mesure)
	Atelier de marionnettes	6 juin	725,78 pour 3 groupes	École	Gratuit (Culture à l'école)
	Échecs et math	Janvier 2026	1125 (pour tous)	École	Gratuit Mesure
3e année	Archéophones algonquiens	12 février	5,73$	École	Gratuit (mesure)
	Archéophones Incas	16 avril	5,73$	École	Gratuit (mesure)
	Neurones atomiques	14 mai	9,76$	École	Gratuit (mesure)
4e année	Prof Dino	23 avril	9,89$	École	Gratuit (mesure)
	Camp Géronimo	12 juin	29$	1782 (total)	**39,66**
5e année	Spectacle de musique à la PST	11 décembre	0	Assumé par école	Gratuit
	Neurones atomiques	28 avril	870 pour 3 groupes	École	Gratuit (mesure)
	Animation historique	19 juin	7,35	École	Gratuit (mesure)
6e année	45 degré Nord	24 septembre	804,83 (total)	1690,13 (total)	Mesure + 35$
	Théâtre Lionel-Groulx	14 janvier	14$	747,34 (total)	Mesure Sorties culturelles
Tous	Crémerie et mini-golf (plusieurs groupes)	Juin	6$	À pied	6$
	Projets anglais (marionnettes, animaux, théâtre, auteur)				Mesure
Pour tous	Possibilité de sortie à distance de marche : parc municipaux, crémerie,… Possibilité d'ajout d'activités gratuites si entre 2 séances de CÉ.La direction peut autoriser				

ENCADREMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT ÊTRE ASSUMÉES PAR LES PARENTS

Séance du conseil d'établissement du 2 avril 2025

Résolution n° _____

PRINCIPES DIRECTEURS

L'école établit les contributions financières et les listes de matériel d'usage personnel demandé dans le respect de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), de la politique sur les contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) ainsi que l'écrit de gestion associé à celle-ci (SEJ-24) du Centre de services scolaire des Mille-Îles.

Pour tous les services éducatifs et tout le matériel scolaire, l'école aura le souci de maintenir le plus bas possible, de façon globale, les frais facturés aux parents, de s'assurer de la pertinence et de la transparence de ces frais et d'établir un délai raisonnable pour le paiement de ceux-ci.

L'école ne demande aucuns frais pour le matériel qui n'appartient pas à l'élève.

À chaque fin d'année scolaire, le matériel identifié et réutilisable est retourné aux parents par l'entremise de leur enfant.

Les parents sont invités à réutiliser tout matériel en bon état ayant été récupéré l'année précédente ou les années antérieures.

L'équipe-école doit se doter d'une vision verticale du matériel réutilisable d'une année à l'autre en ce qui concerne le matériel d'usage personnel. Une attention particulière est portée quant à la quantité d'achats d'articles de même nature (cartables, souliers, etc.).

Pour les listes d'effets généraux, les parents sont informés des montants demandés pour chaque catégorie (ex. : cahier d'exercices, photocopies pour chaque matière, abonnement numérique ou abonnement à une revue). Pour chacune de ces catégories, aucune marque de produit n'est obligatoire.

En début d'année scolaire (août/septembre), une facture est acheminée aux parents pour les effets généraux.

Les parents sont informés de l'utilisation des montants d'argent demandés.

La priorisation des projets (service ou matériel) pour lesquels des contributions financières sont demandées doit être en lien avec les objectifs du projet éducatif.

Effets généraux

ABONNEMENT NUMÉRIQUE OU ABONNEMENT À UNE REVUE

Un abonnement personnel et individuel de l'élève à un outil numérique ou à une revue peut être facturé aux parents dans le cadre d'une utilisation pédagogique, pourvu qu'il remplace ou bonifie le cahier d'exercices dans lequel l'élève écrit, dessine ou découpe.

Le nom de l'abonnement ou de la revue relatif au matériel didactique doit être précisé sur la facture du parent.

AGENDA

Le coût réel (coût de l'agenda moins la ristourne) est facturé aux parents.

CAHIER D'EXERCICES

Annuellement, afin d'avoir une facture uniforme et équitable, chaque niveau devra déterminer la liste commune des cahiers d'exercices pour la prochaine année scolaire.

Il est entendu que chaque cahier d'exercices facturé aux parents est utilisé de façon optimale, soit environ 80 % d'utilisation.

Pour une classe multiâge, un choix distinct de cahiers d'exercices pourra être demandé par le titulaire.

Si un ou plusieurs titulaires d'un niveau ne sont pas nommés au mois de juin, la liste des cahiers d'exercices sera déterminée par l'équipe en place et sera acheminée aux parents pour les achats, et ce, dès la fin juin.

PHOTOCOPIES

Chaque titulaire ou spécialiste anticipe et détermine les coûts des photocopies par élève pour chaque année scolaire en respectant les montants maximums convenus au conseil d'établissement.

Les frais de photocopies facturés aux parents sont basés sur les coûts réels de l'année précédente.

Les épreuves, les examens et les documents administratifs ne peuvent être facturés aux parents.

Le montant pour les photocopies doit correspondre au nombre de feuilles où l'enfant écrit, dessine ou découpe et doit correspondre à une utilisation réelle.

RECUEIL MAISON

Un recueil maison est constitué de matériel produit par l'enseignant ou de matériel reproductible pour lequel l'école possède une licence de reproduction. Les coûts ne doivent comprendre que les documents et photocopies dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.

Le coût réel est facturé aux parents.

FOURNITURES SCOLAIRES

Chaque niveau devra fournir une liste commune des fournitures scolaires.

Chaque classe multiâge pourra avoir sa liste de fournitures scolaires distincte.

Il est suggéré aux parents d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par l'élève.

Afin de minimiser les quantités, il est possible que les parents soient sollicités en cours d'année pour réapprovisionner leur enfant relativement à certaines fournitures scolaires.

EFFETS PERSONNELS

Une liste d'effets personnels peut être demandée, selon les besoins propres à chaque niveau ou matière, dans le respect des encadrements prévus.

Certains items sont fournis par l'école, mais pourraient être achetés par les parents, par choix, pour des raisons d'hygiène (ex. : écouteurs).

Le matériel d'hygiène de base (mouchoirs, savon, etc.) doit être fourni par l'école. Le parent peut fournir, sur une base volontaire, d'autres items à son enfant.

ACTIVITÉS / SORTIES / VOYAGES SCOLAIRES

Les activités, sorties ou voyages scolaires se déroulent pendant les heures de classe, sous la supervision du personnel de l'école, et s'adressent à l'ensemble des élèves d'un groupe ou d'un niveau ou d'un programme (participation obligatoire).

Le coût réel est facturé aux parents des élèves concernés, mais ne peut pas inclure un montant pour la surveillance des élèves ni pour la libération du personnel.

La proposition de la programmation des activités, sorties ou voyages scolaires, par niveau, présentée au conseil d'établissement comprend :

- ✓ Le nom de l'activité, de la sortie ou du voyage scolaire;
- ✓ Le lieu et la date;
- ✓ L'horaire de départ et de retour;
- ✓ Le coût par élève ventilé selon le coût du transport et le coût de l'activité;
- ✓ Les liens avec le Programme de formation de l'école québécoise.

Cette programmation doit être présentée au conseil d'établissement à raison de 3 fois par année, soit en octobre-novembre, janvier-février et juin ou plus au besoin.

ACTIVITÉS / SORTIES / VOYAGES EXTRASCOLAIRES (PARASCOLAIRES)

Les activités, sorties et voyages extrascolaires se déroulent généralement à l'extérieur des heures de classe.

Les participants sont des élèves volontaires. Les services éducatifs se poursuivent pour les élèves qui n'y participent pas.

La supervision peut se faire par du personnel de l'école ou non.

Le coût réel est facturé aux parents des élèves concernés et peut inclure les frais pour la surveillance des élèves et pour la libération du personnel.

La proposition de la programmation des activités, sorties ou voyages extrascolaires, par niveau, présentée au conseil d'établissement comprend :

- ✓ Le nom de l'activité, de la sortie ou du voyage extrascolaire;
- ✓ Le lieu et la date;
- ✓ L'horaire de départ et de retour;
- ✓ Le coût par élève ventilé selon le coût du transport et le coût de l'activité;

Cette programmation doit être présentée au conseil d'établissement lors d'ajouts.

VOYAGES

Les voyages doivent être organisés en conformité avec les consignes d'organisation des voyages du CSSMI.

Le conseil d'établissement doit approuver le montant avant d'aviser les élèves et les parents. Le montant maximal pour les voyages de courte durée (moins de 2 jours au primaire et moins de 4 jours au secondaire) sera établi selon la soumission présentée par les enseignants. Ce montant exclura les frais pour les repas ou les activités spéciales.

Le nombre de participants doit correspondre à 85 % des élèves visés pour que le voyage puisse se réaliser.

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

1re année

Vous pourrez effectuer le paiement de la facture école en ligne via votre institution financière dès le 18 août 2025 (le numéro de référence est indiqué sur la facture). S'il est impossible de faire le paiement en ligne, vous pourrez le faire directement à l'école soit par Interac, par chèque ou en argent (montant exact).

Projet Répit (un soutien financier aux familles à faible revenu pour la rentrée scolaire). Vous pouvez communiquer avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie au (514) 814-1853 pour les informations.

** Veuillez apporter tous ces articles le 1er jour de classe ou vous pouvez apporter le sac d'école de votre enfant le 26 août entre 9h et 11h (1re année seulement).

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Cahier à coupures, 35,6 x 27,9 cm, reliure à spirale, 20 pages	
☐	1	Cahier de projet, moitié uni et moitié interligné, pointillé, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	
☐	7	Cahier interligné pointillé, 23,2 x 18,1 cm, 32-40 pages	1 vert, 1 bleu, 1 jaune, 2 roses, 1 mauve et 1 orange
☐	1	Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
☐	1	Ciseaux à bout pointu	
☐	3	Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
☐	1	Crayon à l'encre bleu	Non-effaçable
☐	2	Crayon à mine "DÉBUTANT" avec prise triangulaire, boîte de 12	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
☐	5	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
☐	2	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
☐	9	Duo-tang en plastique à 3 crampons	1 vert, 1 bleu, 1 rouge, 1 gris, 1 orange, 1 mauve et 1 rose Musique: 1 noir / Anglais : 1 orange
☐	2	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	1 jaune et 1 noir
☐	1	Efface à tableau blanc petit format	
☐	1	Étui à crayons rigide	
☐	1	Étui à crayons souple à 2 pochettes	
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Pochette en plastique avec velcro, expansion 1 pouce, 3 trous, ouverture sur le côté	

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

1re année

☐	1	Pochette extensible en plastique, format légal, avec sections	
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur rose	
☐	1	Surligneur vert	
☐	1	Tableau blanc à effacement à sec, format lettre	
☐	1	Tablette de papier construction, 9 x 12 pouces	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle, 2 trous	

Matériel d'organisation personnelle

	Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Souliers de course à lacets	Éducation physique: Les souliers de course à semelle non marquante sont obligatoires et doivent rester à l'école. Un soulier de jogging ou multi-sports favorise le confort et la sécurité. Éviter le soulier de toile et le soulier de « skate ». Souliers à lacets: Votre enfant doit être capable de les attacher correctement et seul, sinon les souliers à velcro sont préférables.
☐	1	Tablier ou chemise pour protéger les vêtements	Couvre-tout
☐	1	Vêtements de rechange	
☐	1	Vêtements de sport	L'élève doit arriver à l'école en tenue sportive les jours d'éducation physique.

Effets généraux (à payer à l'école)

Description	Coût
Photocopies - Éducation physique	0,40 $
Photocopies - Anglais	3,00 $
Photocopies - Musique	2,00 $
Photocopies - Ateliers, français, mathématique, sciences, recueil maison, etc.	30,00 $
Total des frais à payer à l'école :	**35,40 $**

Achats en librairie / papeterie

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

1re année

Description
Lory édition CEC ISBN: 9782766215966

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.
****Vous pouvez vous procurer les fournitures scolaires à Le Papetier le Libraire Hamster + située au 2801, boul. des Promenades Sainte-Marthe-sur-le-Lac ou à tout autre magasin de votre choix. Le Papetier le Libraire Hamster + remettra une ristourne de 5% pour les achats de fournitures scolaires et de 2% pour les achats de manuels scolaires. Ce montant sera remis à l'école et le conseil d'établissement en déterminera l'usage.****

BONNE RENTRÉE!

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

2e année (201 et 202)

Vous pourrez effectuer le paiement de la facture école en ligne via votre institution financière dès le 18 août 2025 (le numéro de référence est indiqué sur la facture). S'il est impossible de faire le paiement en ligne, vous pourrez le faire directement à l'école soit par Interac, par chèque ou en argent (montant exact).

Projet Répit (un soutien financier aux familles à faible revenu pour la rentrée scolaire). Vous pouvez communiquer avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie au (514) 814-1853 pour les informations.

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	4	Cahier interligné, non pointillé, 0,5 cm, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	1 bleu, 2 jaunes et 1 vert
☐	1	Cartable 1,5 pouce avec pochettes	
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 6 pouces	Pointu
☐	2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
☐	2	Crayon à l'encre rouge	
☐	3	Crayon-feutre effaçable à sec, bleu, pointe fine	
☐	2	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 12	Taillés
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 12	
☐	3	Duo-tang cartonné à 3 crampons	1 violet, 1 jaune et 1 rouge
☐	2	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	Musique: 1 noir / Anglais: 1 orange
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	1	Étui à crayons souple à 2 pochettes	

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

2e année (201 et 202)

☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	2	Pochette en plastique avec fermeture en velcro, 3 trous, format lettre	
☐	1	Règle de 15 cm, transparente	
☐	1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 8	
☐	2	Surligneurs, couleurs variées	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle			
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Souliers de course à lacets	Éducation physique: Les souliers de course à semelle non marquante sont obligatoires et doivent rester à l'école. Un soulier de jogging ou multi-sports favorise le confort et la sécurité. Éviter le soulier de toile et le soulier de « skate ». Souliers à lacets: Votre enfant doit être capable de les attacher correctement et seul, sinon les souliers à velcro sont préférables.
☐	1	Vêtements de sport	L'élève doit arriver à l'école en tenue sportive les jours d'éducation physique.

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

2e année (201 et 202)

Photocopies - Éducation physique	0,40 $
Photocopies - Anglais	3,00 $
Photocopies - Musique	2,00 $
Photocopies - Ateliers, français, mathématique, sciences, recueil maison, etc.	23,00 $
Total des frais à payer à l'école :	**28,40 $**

Achats en librairie / papeterie
Description
Cahiers d'exercices 1-2-3 avec Nougat (A et B) Éd. Chenelière educ, 2e éd. ISBN 9998201810119

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.
****Vous pouvez vous procurer les fournitures scolaires à Le Papetier le Libraire Hamster + située au 2801, boul. des Promenades Sainte-Marthe-sur-le-Lac ou à tout autre magasin de votre choix. Le Papetier le Libraire Hamster + remettra une ristourne de 5% pour les achats de fournitures scolaires et de 2% pour les achats de manuels scolaires. Ce montant sera remis à l'école et le conseil d'établissement en déterminera l'usage.****

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

2e année (203)

Vous pourrez effectuer le paiement de la facture école en ligne via votre institution financière dès le 18 août 2025 (le numéro de référence est indiqué sur la facture). S'il est impossible de faire le paiement en ligne, vous pourrez le faire directement à l'école soit par Interac, par chèque ou en argent (montant exact).

Projet Répit (un soutien financier aux familles à faible revenu pour la rentrée scolaire). Vous pouvez communiquer avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie au (514) 814-1853 pour les informations.

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	2	Cahier interligné, non pointillé, 0,5 cm, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	2 bleus
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 6 pouces	Pointu
☐	2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
☐	2	Crayon à l'encre rouge	
☐	1	Crayon pousse-mines + mines	0,7 mm
☐	2	Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 12	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, boîte de 12	
☐	7	Duo-tang en plastique à 3 crampons	1 noir, 3 jaunes, 1 bleu, 1 blanc et 1 rouge
☐	2	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	Musique : 1 noir / Anglais: 1 orange
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	1	Étui à crayons souple à 2 pochettes	
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

2e année (203)

☐	1	Pochette en plastique translucide avec bouton pression, format lettre	
☐	1	Règle de 15 cm, transparente	
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur rose	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐ 1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐ 1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
☐ 1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐ 1	Sac à dos	
☐ 1	Souliers de course à lacets	Éducation physique: Les souliers de course à semelle non marquante sont obligatoires et doivent rester à l'école. Un soulier de jogging ou multi-sports favorise le confort et la sécurité. Éviter le soulier de toile et le soulier de « skate ». Souliers à lacets: Votre enfant doit être capable de les attacher correctement et seul, sinon les souliers à velcro sont préférables.
☐ 1	Vêtements de sport	L'élève doit arriver à l'école en tenue sportive les jours d'éducation physique.

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

2e année (203)

Photocopies - Éducation physique	0,40 $
Photocopies - Anglais	3,00 $
Photocopies - Musique	2,00 $
Photocopies - Ateliers, français, mathématique, sciences, recueil maison, etc.	20,00 $
Total des frais à payer à l'école :	**25,40 $**

Achats en librairie / papeterie
Description
Cahiers d'exercices 1-2-3 avec Nougat (A et B) Éd. Chenelière educ, 2e éd. ISBN 9998201810119
Cahiers d'activités ABC avec Majesté (A et B) Éd. Chenelière educ. ISBN 9998201810072

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.
****Vous pouvez vous procurer les fournitures scolaires à Le Papetier le Libraire Hamster + située au 2801, boul. des Promenades Sainte-Marthe-sur-le-Lac ou à tout autre magasin de votre choix. Le Papetier le Libraire Hamster + remettra une ristourne de 5% pour les achats de fournitures scolaires et de 2% pour les achats de manuels scolaires. Ce montant sera remis à l'école et le conseil d'établissement en déterminera l'usage.****

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

3e année

Vous pourrez effectuer le paiement de la facture école en ligne via votre institution financière dès le 18 août 2025 (le numéro de référence est indiqué sur la facture). S'il est impossible de faire le paiement en ligne, vous pourrez le faire directement à l'école soit par Interac, par chèque ou en argent (montant exact).

Projet Répit (un soutien financier aux familles à faible revenu pour la rentrée scolaire). Vous pouvez communiquer avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie au (514) 814-1853 pour les informations.

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	8	Cahier ligné broché, 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
☐	1	Cartable 0,5 pouce	Anglais : couverture rigide/reliure à anneaux
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 6 pouces	Pointu
☐	2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
☐	2	Crayon à l'encre rouge	
☐	2	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
☐	4	Crayon-feutre effaçable à sec, bleu, pointe fine	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	Taillés
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, boîte de 10	
☐	7	Duo-tang cartonné à 3 crampons	1 vert, 1 bleu, 1 blanc, 1 gris, 1 jaune, 1 rouge et 1 mauve
☐	1	Duo-tang en plastique à 3 crampons	
☐	2	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	Musique: 1 noir

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

3e année

☐	2	Étui à crayons souple à 2 pochettes	
☐	4	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	10	Pochette protectrice, format lettre	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente	
☐	1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 4	Anglais
☐	1	Surligneurs, couleurs variées	boîte de 6
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle, vissable	

	Matériel d'organisation personnelle		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Flûte à bec	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Souliers de course	Éducation physique: Les souliers de course à semelle non marquante sont obligatoires et doivent rester à l'école. Un soulier de jogging ou multi-sports favorise le confort et la sécurité. Éviter le soulier de toile et le soulier de « skate ». Souliers à lacets: Votre enfant doit être capable de les attacher correctement et seul, sinon les souliers à velcro sont préférables.
☐	1	Vêtements de sport	L'élève doit arriver à l'école en tenue sportive les jours d'éducation physique.

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

3e année

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,50 $
Photocopies - Éducation physique	0,40 $
Photocopies - Anglais	3,00 $
Photocopies - Musique	2,00 $
Photocopies - Ateliers, français, mathématique, sciences, recueil maison, etc.	20,00 $
Total des frais à payer à l'école :	**33,90 $**

Achats en librairie / papeterie
Description
Jazz A et B Chenelière ISBN 9998202410073
Matcha A et B Chenelière ISBN 9998202410158
Panache Éd. Chenelière éduc. ISBN 978276505364
Éclair de génie Ed. Erpi ISBN 9782766154890

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

3e année

****Vous pouvez vous procurer les fournitures scolaires à Le Papetier le Libraire Hamster + située au 2801, boul. des Promenades Sainte-Marthe-sur-le-Lac ou à tout autre magasin de votre choix. Le Papetier le Libraire Hamster + remettra une ristourne de 5% pour les achats de fournitures scolaires et de 2% pour les achats de manuels scolaires. Ce montant sera remis à l'école et le conseil d'établissement en déterminera l'usage.****

BONNE RENTRÉE!

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

4e année

Vous pourrez effectuer le paiement de la facture école en ligne via votre institution financière dès le 18 août 2025 (le numéro de référence est indiqué sur la facture). S'il est impossible de faire le paiement en ligne, vous pourrez le faire directement à l'école soit par Interac, par chèque ou en argent (montant exact).

Projet Répit (un soutien financier aux familles à faible revenu pour la rentrée scolaire). Vous pouvez communiquer avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie au (514) 814-1853 pour les informations.

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	4	Cahier ligné broché, 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
☐	1	Cartable 0,5 pouce	Anglais : couverture rigide/reliure à anneaux
☐	1	Cartable 1 pouce	Insérer les 5 séparateurs et 10 pochettes de plastique
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 6 pouces	Pointu
☐	2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
☐	2	Crayon à l'encre rouge	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
☐	2	Crayon-feutre effaçable à sec, bleu, pointe fine	
☐	1	Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	Taillés
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
☐	1	Crayons marqueurs permanents, pointe fine, boîte de 12 (couleurs variées)	Crayon-feutre permanent
☐	8	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	(plastique ou cartonné) - couleur de votre choix
☐	1	Duo-tang en plastique, 2 pochettes, format lettre	Musique : noir
☐	2	Étui à crayons souple à 2 pochettes	
☐	3	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Pastels à l'huile, boîte de 12	
☐	1	Règle de 15 cm, transparente	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente	
☐	1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 4	Anglais
☐	1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	Indentifier ainsi : (1) étude (2) outils français (3) outils maths (4) devoirs (5) autres
☐	4	Surligneurs, couleurs variées	
☐	1	Tableau blanc à effacement à sec, format lettre	
☐	1	Tablette de papier brouillon, 15,2 x 22,9 cm	104 feuilles

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

4e année

☐	1	Taille-crayons avec réceptacle

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐ 1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐ 1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
☐ 1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐ 1	Flûte à bec	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐ 1	Sac à dos	
☐ 1	Souliers de course	Éducation physique: Les souliers de course à semelle non marquante sont obligatoires et doivent rester à l'école. Un soulier de jogging ou multi-sports favorise le confort et la sécurité. Éviter le soulier de toile et le soulier de « skate ». Souliers à lacets: Votre enfant doit être capable de les attacher correctement et seul, sinon les souliers à velcro sont préférables.
☐ 1	Vêtements de sport	L'élève doit arriver à l'école en tenue sportive les jours d'éducation physique.

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,50 $
Photocopies - Éducation physique	0,40 $
Photocopies - Anglais	3,00 $
Photocopies - Musique	2,00 $
Photocopies - Ateliers, français, mathématique, sciences, recueil maison, etc.	20,00 $
Total des frais à payer à l'école :	**33,90 $**

Achats en librairie / papeterie
Description
Matcha 2e édition ISBN 9998202410196
Jazz 2e édition ISBN 9998202410110
Terminus ISBN 9782765073932
ScientifiQ Les plantes et les végétaux ISBN 9782766203666
ScientifiQ Terre et espace, les planètes, le système solaire ISBN 9782766203635
ScientifiQ Les animaux ISBN 9782766203673

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

4e année

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.
****Vous pouvez vous procurer les fournitures scolaires à Le Papetier le Libraire Hamster + située au 2801, boul. des Promenades Sainte-Marthe-sur-le-Lac ou à tout autre magasin de votre choix. Le Papetier le Libraire Hamster + remettra une ristourne de 5% pour les achats de fournitures scolaires et de 2% pour les achats de manuels scolaires. Ce montant sera remis à l'école et le conseil d'établissement en déterminera l'usage.****

BONNE RENTRÉE!

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

5e année

Vous pourrez effectuer le paiement de la facture école en ligne via votre institution financière dès le 18 août 2025 (le numéro de référence est indiqué sur la facture). S'il est impossible de faire le paiement en ligne, vous pourrez le faire directement à l'école soit par Interac, par chèque ou en argent (montant exact).

Projet Répit (un soutien financier aux familles à faible revenu pour la rentrée scolaire). Vous pouvez communiquer avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie au (514) 814-1853 pour les informations.

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	5	Cahier ligné broché, 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
☐	1	Cahier quadrillé broché, métrique 1 cm, 27,6 x 21,2 cm, 40 pages	
☐	1	Cartable 0,5 pouce	couverture rigide/reliure à anneaux
☐	1	Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 6 pouces	
☐	2	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
☐	2	Crayon à l'encre rouge	
☐	10	Crayon à mine en bois - HB, à l'unité	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
☐	2	Crayon-feutre effaçable à sec, bleu, pointe fine	
☐	1	Crayons de cire, boîte de 24	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 24	Taillés

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

5e année

☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
☐	1	Crayons marqueurs permanents, pointe fine, boîte de 12 (couleurs variées)	
☐	7	Duo-tang cartonné à 3 crampons	
☐	2	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	Musique: 1 noir Anglais : 1 orange
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	100	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	Classe : 80 feuilles + Anglais : 20 feuilles
☐	2	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	40	Pochette en plastique translucide fermée sur 3 côtés, 3 trous, format lettre	
☐	1	Règle de 15 cm, transparente	
☐	1	Règle de 30 cm, transparente	
☐	1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 10	
☐	1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 4	Anglais
☐	1	Surligneur jaune	
☐	1	Surligneur orange	
☐	1	Surligneur vert	
☐	1	Taille-crayons avec réceptacle	

	Matériel d'organisation personnelle		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
☐	1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

5e année

☐	1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
☐	1	Sac à dos	
☐	1	Souliers de course	Éducation physique: Les souliers de course à semelle non marquante sont obligatoires et doivent rester à l'école. Un soulier de jogging ou multi-sports favorise le confort et la sécurité. Éviter le soulier de toile et le soulier de « skate ». Souliers à lacets: Votre enfant doit être capable de les attacher correctement et seul, sinon les souliers à velcro sont préférables.
☐	1	Vêtements de rechange	L'élève devra changer son chandail à la fin du cours d'éducation physique.
☐	1	Vêtements de sport	L'élève doit arriver à l'école en tenue sportive les jours d'éducation physique.

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	**Coût**
Agenda	8,50 $
Photocopies - Éducation physique	0,40 $
Photocopies - Anglais	3,00 $
Photocopies - Musique	2,00 $
Photocopies - Ateliers, français, mathématique, sciences, recueil maison, etc.	17,00 $
Total des frais à payer à l'école :	**30,90 $**

Achats en librairie / papeterie
Description
Arobas Cahiers A et B + mes outils Erpi ISBN 9782761360296

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

5e année

Décimale mathématique cahiers A et B + mes outils éd. Erpi ISBN 9782766155101
COMBO Éclair de génie + Escale Pearson Erpi ISBN 9782766155279
All Together édition CEC ISBN: 9782761795029

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.
****Vous pouvez vous procurer les fournitures scolaires à Le Papetier le Libraire Hamster + située au 2801, boul. des Promenades Sainte-Marthe-sur-le-Lac ou à tout autre magasin de votre choix. Le Papetier le Libraire Hamster + remettra une ristourne de 5% pour les achats de fournitures scolaires et de 2% pour les achats de manuels scolaires. Ce montant sera remis à l'école et le conseil d'établissement en déterminera l'usage.****

BONNE RENTRÉE!

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

6e année

Vous pourrez effectuer le paiement de la facture école en ligne via votre institution financière dès le 18 août 2025 (le numéro de référence est indiqué sur la facture). S'il est impossible de faire le paiement en ligne, vous pourrez le faire directement à l'école soit par Interac, par chèque ou en argent (montant exact).

Projet Répit (un soutien financier aux familles à faible revenu pour la rentrée scolaire). Vous pouvez communiquer avec le Centre d'entraide Racine-Lavoie au (514) 814-1853 pour les informations.

	Fournitures scolaires		
	Quantité	**Matériel**	**Commentaires / précisions**
☐	1	Bloc de feuillets autoadhésif, 5 x 5 cm	
☐	3	Cahier interligné, 0,7 cm, 3 trous, 21,2 cm x 27,6 cm, 80 pages	
☐	1	Cahier ligné broché, 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
☐	1	Cahier quadrillé broché, métrique 1 cm, 27,6 x 21,2 cm, 40 pages	
☐	1	Calculatrice avec les fonctions de base (+ - + X %) et mémoire	
☐	1	Cartable 0,5 pouce	Anglais : couverture rigide/reliure à anneaux
☐	1	Cartable 1,5 pouce	
☐	1	Ciseaux à bout rond	
☐	1	Classeur expansible	Classeur accordéon de 5 ou 7 sections
☐	1	Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
☐	1	Correcteur en ruban	
☐	2	Crayon à l'encre bleu	
☐	10	Crayon à mine en bois - HB, à l'unité	
☐	1	Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
☐	2	Crayon-feutre effaçable à sec, bleu, pointe fine	
☐	1	Crayons de couleur en bois, boîte de 12	Taillés
☐	1	Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
☐	1	Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	Musique: 1 noir
☐	1	Étui à crayons souple	
☐	1	Feuilles lignées avec marge, 3 trous, format lettre	Classe : 30 feuilles Anglais : 20 feuilles
☐	2	Gomme à effacer de couleur blanche	
☐	1	Outils de géométrie - rapporteur d'angles 180o	

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

6e année

5	Pochette protectrice, 3 trous, insertion vers le haut, format lettre	
1	Règle de 30 cm, transparente	
1	Ruban adhésif invisible avec distributeur	
1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 4	Anglais
1	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	
1	Surligneurs, couleurs variées	1 bleu, 1 jaune, 1 rose et 1 vert
1	Taille-crayons avec réceptacle	

Matériel d'organisation personnelle

Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
1	Boîte à lunch / Sac à lunch	
1	Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
1	Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
1	Sac à dos	
1	Souliers de course	Éducation physique: Les souliers de course à semelle non marquante sont obligatoires et doivent rester à l'école. Un soulier de jogging ou multi-sports favorise le confort et la sécurité. Éviter le soulier de toile et le soulier de « skate ». Souliers à lacets: Votre enfant doit être capable de les attacher correctement et seul, sinon les souliers à velcro sont préférables.
1	Vêtements de rechange	L'élève devra changer son chandail à la fin du cours d'éducation physique.
1	Vêtements de sport	L'élève doit arriver à l'école en tenue sportive les jours d'éducation physique.

Effets généraux (à payer à l'école)

Description	Coût
Agenda	8,50 $
Photocopies - Éducation physique	0,40 $
Photocopies - Anglais	3,00 $
Photocopies - Musique	2,00 $
Photocopies - Ateliers, français, mathématique, sciences, recueil maison, etc.	27,00 $
Total des frais à payer à l'école :	**40,90 $**

2025-2026

École Horizon-du-Lac

Liste de matériel d'usage personnel

6e année

Achats en librairie / papeterie
Description
Les irréductibles A et B, Chenelière Éducation ISBN 9998202411292
Les inséparables A et B, Chenelière Éducation ISBN 9998202010037

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.
****Vous pouvez vous procurer les fournitures scolaires à la papeterie Hamster située au 2801, boul. des Promenades Sainte-Marthe-sur-le-Lac ou à tout autre magasin de votre choix. La papeterie Hamster remettra une ristourne de 15 % sur les cahiers d'exercices. Ce montant sera remis à l'école et le conseil d'établissement en déterminera l'usage.****

BONNE RENTRÉE!